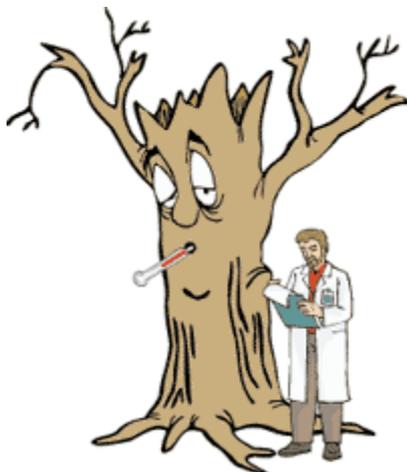


BILAN ANNUEL des Correspondants Observateurs du Département Santé des Forêts - Pôle Sud Est -

Année 2019
Département :
**ALPES
MARITIMES**



Résumé :

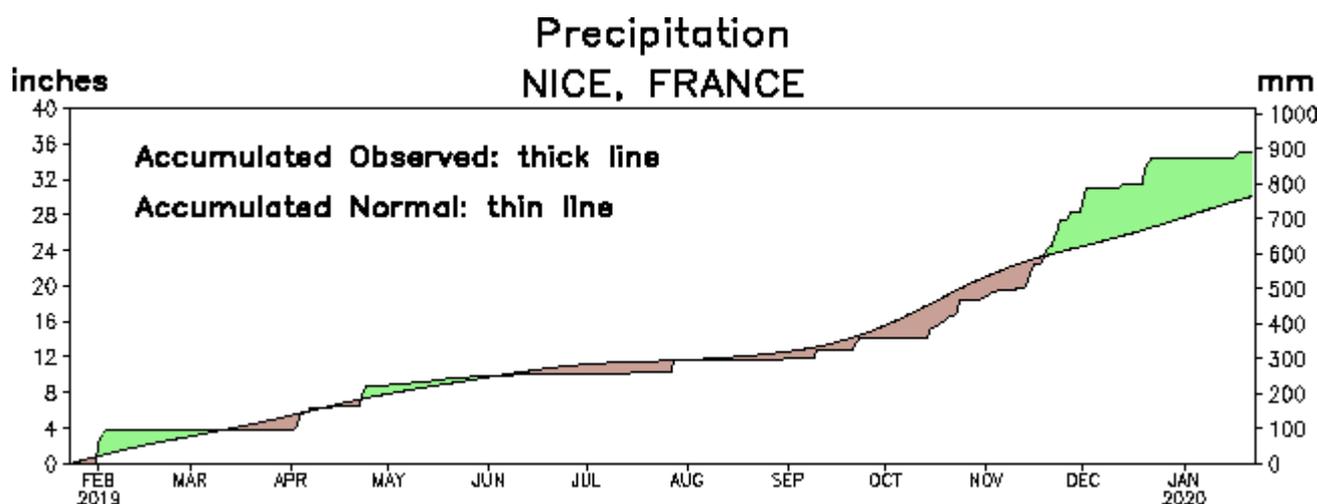
Les faits les plus marquants de l'état phytosanitaire des forêts en 2019 auront été :

- La progression spectaculaire de la pyrale du buis



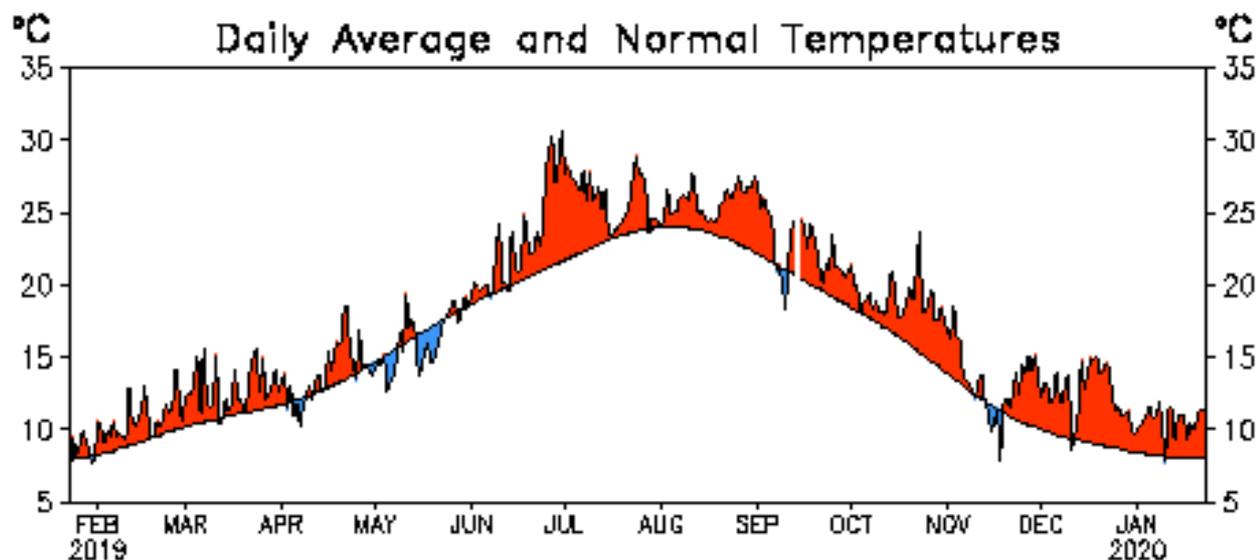
- Des aléas climatiques (coups de vent, neiges lourdes) sont intervenus en tout début et toute fin d'année, provoquant quelques dégâts localisés.

Cela étant, le reste de l'année a connu des précipitations proches de la normale voire relativement déficitaire. Ce manque s'est fait surtout ressentir au début du printemps (avril) retardant la floraison des plantes. Le graphique des précipitations ci-dessous illustre les variations observées pendant l'année.



Du point de vue des températures, l'année 2019 est encore une année plus chaude que la moyenne. On observe les plus forts écarts pendant l'été jusqu'à la période hivernale. Le début d'année (fin d'hiver, début du printemps) est plus proche de la normale voire plus frais au mois de mai.

NICE, FRANCE



2 – L'Etat Sylvosanitaire des principales essences forestières :

Pour rappel, les essences les plus représentées dans le département sont* :

- le pin sylvestre (43 % de la surfaces boisée)
- le chêne pubescent (15 %)
- le mélèze d'Europe (12 %)
- le pin d'Alep (7 %)
- le sapin pectiné (6 %)
- le chêne vert (4 %)
- le pin maritime (3 %)

* selon enquête IFN 2002 (chiffres arrondis)

2.1. – Les feuillus :

Chêne pubescent et le chêne vert :

- Les manifestations de bupreste font partie du cortège habituel ; elles n'ont pas revêtu cette année des intensités extraordinaires.



Des bris de branches ont été signalés dans des chênaies de l'ensemble de l'arrière-pays des Alpes-Maritimes : ils étaient consécutifs à des chutes de neiges lourdes survenues au mois de novembre sur des arbres encore porteurs du poids des feuilles. Ces dégâts restent anecdotiques et ne devraient entraîner aucune séquelle (il en est différemment avec les dégâts de la même cause occasionnés sur les résineux – cf. rubrique pin sylvestre).

Erables divers : des jaunissements de rameaux sur érable champêtre et érable à feuille d'obier sont ponctuellement signalés. Ces manifestations classiques et sans conséquence sont l'œuvre de larves d'agriles dont les galeries empêchent la circulation de la sève (mêmes effets que le bupreste sur le chêne) ; elles ont été plus fréquentes cette année que d'ordinaire.

Eucalyptus : de nouvelles mortalités ponctuelles sont apparues au Parc de la Croix des Gardes sur Cannes causées principalement par les sécheresses successives de ces dernières années touchant des arbres déjà âgés et plus sensibles au déficit hydrique.

2.2. – Les résineux :

Cèdre de l'Atlas : déjà signalée dans le département mais dans le cas d'arbres isolés (arbres de parcs), la cochenille est remarquée cette année dans l'ouest du département, à une échelle beaucoup plus conséquente : une trentaine d'ha de plantation de 45 ans. Evolution à suivre !

Sapin pectiné : pour la 3^{ème} année consécutive, la chenille mineuse *Epinotia subsequana* continue de provoquer jaunissements et défoliations en limite des départements du Var et des Alpes Maritimes.

La zone affectée gagne même en surface en s'étendant notamment à l'est (commune de Séranon) où elle affecte tous les sapins, qu'ils soient purs ou en mélange avec le pin sylvestre.

Dans le reste du département, les sapins peuvent encore montrer quelques signes de dépérissement liés aux dernières années de sécheresse notamment et surtout celle de 2017, où l'on peut observer quelques rougissements dans les massifs forestiers de montagne.



Juillet 2019 à Séranon: effets d'*Epinotia subsequana* sur les sapins (au 1^{er} plan, bien vert, le pin sylvestre)

Pin d'Alep : le chancre est toujours endémique et les pins s'en accommodent généralement.

Pin sylvestre : des spots de dépérissements et mortalités dus à des scolytes divers (*Ips sexdentatus* dit « sténographe », *Ips acuminé*, ...) ont été signalés, notamment sur le Plateau de Caussols (arrière-pays Grassois).



En altitude (Parc du Mercantour), des traces de pollution par l'ozone sont relevées : ponctuations jaunes sur les aiguilles. Le pin n'est pas le seul concerné et le phénomène n'est pas nouveau puisqu'il est régulièrement observé sur les placettes de mélèzes incluses dans le réseau de surveillance systématique.



Manifestations de pollution sur pin sylvestre



... et sur épicéa

Enfin, courant novembre, des épisodes de neiges lourdes (neige + pluie) ont concerné l'arrière-pays grassois et provoqué divers bris de branches, voire des arbres entièrement renversés (chablis). De tels dégâts étaient notamment visibles sur la commune de Saint-Auban.

Pin pignon : manifestations de *Thyriopsis halepensis* (défoliations + décolorations) observées sur des arbres de parc.

**Carte des signalements de votre
département
entre le 1er janvier et le 29
novembre**

**Sont représentés le code
problème et la sévérité**

Légende

bilan2019

données2019 [1659]

- Fiches détaillées [8]
- ▲ Plantation [459]
- Surveillance du territoire [6]
- V (taille cercle = Surface) [1053]

rssdf déficit foliaire moyen

- 0 - 20
- 20 - 40
- 40 - 60
- 60 - 80
- 80 - 100



3 - Les Suivis Spécifiques :

3.1. – Les défoliateurs précoces (chênes) :

Pas de phénomène de défoliation précoce observé en 2019.

3.2. – Enquête sur présence de pontes de bombyx disparate (chênes) :

Le protocole, qui a pour objet d'évaluer le niveau de risque de pullulation de bombyx disparate à partir de la détection de pontes (méthode des 5 minutes), n'a révélé aucun risque à craindre.

3.3. – La Processionnaire du Pin :

3.3.1. Les placettes :

13 placettes font l'objet de relevés annuels (comptage des nids) sur le département des Alpes-Maritimes. Elles sont installées sur les communes de :

Gréolières, où après le pic de 2016 et le départ d'un nouveau cycle en 2017, le nombre de nids croît très rapidement, entraînant années après années de très fortes défoliations répétées dont commencent à souffrir des arbres (8 % de dépérissement sur la placette entre les relevés de 2018 et 2019),

Gars, où le nombre de nids croît mais de façon beaucoup moins sensible (0),

Le Rouret, Théoule sur Mer et Entraunes, où le nombre de nid varie peu, proche du point 0,

Valdeblore, où l'on constate une forte baisse du nombre nids (- 50%),

Saint-Etienne-de-Tinée, Bairols, Toudon, Coaraze, Sospel, Saorge et La Brigue restent stables et proches de 0.

3.3.2. Les quadrats :

10 quadrats sont notés dans le 06.

A part le quadrat correspondant au site de Gréolières, très impacté par ce haut lieu de manifestation de la chenille processionnaire, dans l'ensemble du département, les populations restent à des niveaux très ordinaires.

3.4. – La tordeuse grise du mélèze :

Comme attendu, les pullulations observées en 2017 correspondaient à un pic de fin de cycle. Depuis les populations (étés 2018 et 2019) sont anodines ; aucun signalement cette année.

4 - Les Organismes Invasifs :

4.1. – La surveillance nématode du pin :

4.1.1. Les prélèvements :

Des signalements de pins dépérissants à la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON – chargée des prélèvements) ont concernés les communes de Caussols, Andon, Saint-Cézaire sur Siagne, Antibes, Gillette, Les Ferres et Carros.

4.1.2. Les piégeages *Monochamus* :

Ils ont été réalisés du 12 juin au 4 septembre sur les communes d'Opio, Antibes, mouans Sartoux et Saint Cézaire sur Siagne, dans des environnements de Pin d'Alep.

31 *Monochamus* ont en tout été collectés

4.6. – Autres :

Suite à la tournée du pôle, en novembre à Nice, une visite du foyer des *Xylosandrus* (*crassusculus* et *compactus*) a été réalisée. Cela concerne des essences telles que le micocoulier, le caroubier, l'arbre de Judée (*Cercis Siliquastrum*).

Pas de nouvelles attaques de *X. crassusculus* constatées, mais de nouvelles attaques de *X. compactus* sur des essences de maquis telles que le chêne vert, oléastre, laurier tain et pistachier.

<p>Pierre FAURY Technicien forestier CRPF Correspondant observateur du DSF 06-75-69-61-74</p>	<p>Benjamin CROUTE Technicien forestier ONF Correspondant observateur du DSF Place Brançon 06540 Breil-sur-Roya 06-20-99-55-99</p>
---	--